

Une bonne vieille histoire : que chacun croit connaître et que tous liront avec plaisir : (suite)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 33

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

être rudo bon et sè desiront : Bah ! on ne vint pas tit lè dzo à Losena po la coumouna, n'ein vollien medzi asse bin.

Ye tapiront sur la trabbliä avoué la botollie dè demi-pot po féré veni on sommellier et l'âi demandiront on plliat de cllia sauce. L'autro risqua dè crévâ dè rirè, mâ coumeint l'étâi on tot fin, ne fe seimbliait dè rein, l'âo prepara cein que demandâvont et lo l'âo z'apporta.

Ma fâi pas petout lo greffier, qu'étâi on boquet avaro, ein eut portâ onna coulihiärâ à sa botse, que lè larmè l'âi vegniront âi ge. Lo syndico sé peinsa que l'avâi regret d'avâi demandâ oquiè dè trâo tchâi, et l'âi dese :

— Ne plliâora pas ! bougro de fou, lè la coumouna que païè.

Cllia sauce étâi dè la moutarda ! C. C. D.

UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

XIV

Le même jour, en demandant au comte Rouge la main de la fille de messire Humbert, Othon promit de lui assurer sa baronnie d'Aubonne en toute propriété ; proposition qui surpassait tellement toutes les offres que pouvait faire le seigneur d'Estavayer, que ce prince l'accepta du premier mot. En conséquence, on expédia bientôt les dispenses nécessaires, et le baron de Grandson reçut la demoiselle d'Alaman de la main du comte Amédée, qui voulut lui servir de père en cette occasion.

On présume aisément quels furent les emportements de Gérard, en apprenant ce mariage, et combien la haine qu'il portait à Grandson s'en accrût ; de ce moment il ne garda plus de mesure avec lui, et son aversion devint un véritable délire.

Sitôt après son mariage, Othon prit la route de Reims et son épouse partit pour Aubonne. Pendant l'absence d'Othon, Estavayer tenta infructueusement plusieurs moyens de s'emparer de la baronne qui n'osa bientôt plus s'aventurer sur les belles promenades du voisinage. Deux ans plus tard, Othon vint rejoindre l'objet aimé, mais la santé de Mme de Grandson s'était considérablement altérée ; son état s'aggrava toujours davantage, et, malgré tous les secours de l'art, le dernier soupir de l'amie d'Othon s'exhala auprès de lui.

Grandson avait épuisé depuis longtemps la coupe amère du désespoir. Il soupira. Mais l'amant de Catherine ne pleurait plus.

Othon s'attachait de plus en plus à son maître, le duc de Bourgogne, vers lequel il retourna bientôt. Le duc qui ne perdait aucune occasion de se concilier l'amitié des princes étrangers, voulut avoir auprès du monarque anglais un homme sur lequel on pût compter et il n'hésita pas d'y envoyer Othon qui contribua puissamment aux succès des campagnes dirigées contre l'Ecosse. Mais pendant qu'Othon remportait des victoires sur les bords du Tay, les hostilités continuaient au Pays de Vaud entre ses partisans et ceux de Gérard d'Estavayer. Les deux partis en venaient souvent aux mains et chaque rencontre donnait lieu à une bataille plus ou moins sanglante. Gérard surtout en recherchait l'occasion avec une ardeur qui décelait l'excès de sa haine.

Après deux ans de séjour en Angleterre où Richard l'avait comblé d'honneur, Othon fut chargé de conduire la princesse Marie de Bourgogne au jeune comte de Savoie, son époux, et eut l'honneur de représenter le duc de Bourgogne à la cérémonie du mariage.

Avant de rentrer en France, Othon alla serrer la main à la dame de Montenach sa fille. Mais le plaisir de revoir la chatelaine de Grandson fut troublé par le récit que lui fit Montenach des insultes continuelles du seigneur d'Estavayer. Othon indigné lui recommanda de le repousser en toute occasion et de soutenir l'honneur de sa bannière.

Cependant Gérard paraissait avoir entrepris de pousser à bout son adversaire : un serviteur de Montenach s'étant rendu à la foire d'Estavayer fut jeté par ses ordres dans le lac, avec un écriteau pour indiquer que l'injure s'adressait au beau-père et non au gendre. Aussitôt qu'il en fut informé, Othon revint à la hâte à son château de Grandson, incertain de la vengeance qu'il en tirerait, mais décidé à ne point laisser impunie une telle atrocité.

Voyant revenir Grandson dans ses terres, Gérard devinant son intention s'empressa de renouveler l'inculpation qui lui avait si mal réussi quelques années auparavant, c'est-à-dire qu'il faisait courir le bruit que Grandson était l'un des auteurs de la mort du comte Rouge. Mais les faux bruits de Gérard ne trouvant aucun crédit autour de lui, il résolut de porter ses calomnies jusqu'au pied du trône où il se présenta avec un cortège imposant. Il arriva donc à Bourg le 1^{er} novembre, jour anniversaire de la mort du comte Rouge, huit ans après cet événement. Grandson avait eu soin de s'y rencontrer, et toute la noblesse des environs, attirée par le spectacle d'un défi juridique, grossit ce jour-là la cour du comte.

Au sortir du service solennel qu'on célébrait à pareil jour, pour le repos de l'âme du comte Rouge, les trois comtesses ainsi que le jeune Amédée se sont réunis aux seigneurs et dames de leur suite dans l'appartement où la cour se rassemblait d'ordinaire. Grandson lui-même ayant donné la main à Madame Marie est debout devant elle, tout armé, avec ses éperons dorés, lorsque Gérard, suivi de son cortège, paraît dans la salle.

D'un air plus libre que respectueux, il avance quelques pas ; puis s'arrêtant devant le fauteuil du jeune prince, il requiert la permission de lui découvrir la vérité, touchant la mort du comte Rouge, son père. Le prince lui accorde sa demande, mais avec un air qui indique que ce sujet aussi triste qu'inutile à traiter lui est désagréable. Gérard débite son récit dans lequel percent les plus perfides et les plus infâmes insinuations contre son rival. En achevant ce discours, il lui jette fièrement le gant, et Grandson, entraîné par un mouvement irrésistible d'indignation, le relève au grand étonnement de la cour qui estimait que le chevalier aurait pu passer sur les calomnies absurdes d'un homme dont la jalousie et la haine prenaient le caractère de la démence.

Othon persistant dans sa résolution, le prince Amédée permit publiquement le combat, qui fut fixé au 15 janvier 1397. Les deux champions jurèrent de se présenter, à cet effet, à Bourg, en personne, avec armes et chevaux, donnant chacun vingt-deux gentilshommes pour caution de sa parole, et déposant mille marcs d'avance. Indépendamment de cette somme, les adversaires soumièrent au sort du combat la totalité de leurs biens, ainsi que leur vie et leur honneur. Le combat devait se faire en champ clos ; les deux combattants à cheval, avec armes pleines, la lance, deux dagues et un poignard.

Le peuple attendit avec impatience la mi-janvier ; de mémoire d'homme on n'avait vu pareil spectacle. La noblesse de Savoie et de Bourgogne arriva de toutes parts ; mais celle du Pays de Vaud, divisée en deux partis acharnés, s'y porta avec un intérêt encore plus pressant.

(La fin au prochain numéro.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Au magasin MONNET, place St-Laurent

Reçu un joli choix de jumelles et longues-vues, pour touristes, d'excellente qualité et à des prix très avantageux.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.